

Liberté Égalité Fraternité

Intitulé	Coordonnateur pré-affectation Ulis – Membre de l'équipe du Service Départemental Ecole Inclusive
Affectation	Direction des services départementaux de l'Education nationale - Le Mans
Rattachement administratif	I.E.N. ASH – Le Mans
Lieu de travail	DSDEN 72 – boulevard Paixhans – Le Mans
Secteur d'intervention	Rattachement au Service Départemental Ecole Inclusive, circonscription ASH, sous la responsabilité fonctionnelle de l'IEN-ASH
	Mission principale gérer les flux d'élèves et assurer le secrétariat -recueillir les notifications de Sarthe Autonomie -rechercher les affectations possibles en cours d'année -proposer à l'IEN ASH des réponses aux situations complexes -tenir à jour les listings d'élèves - préparer les affectations et les constitutions des dispositifs en vue de la rentrée de septembre et les soumettre à l'avis des commissions de fin d'année scolaire -être en lien avec les écoles et les établissements - assurer le secrétariat (courriers aux familles) - assurer les liens avec les écoles et les établissements - assurer les liens avec le Conseil Départemental pour l'organisation des transports adaptés - assurer la représentation de l'EN lors des équipes pluridisciplinaires de Sarthe Autonomie, en alternance avec les autres membres du servicerecueillir régulièrement (à chaque période) des informations auprès des enseignants référents afin d'anticiper la rentrée scolaire et effectuer une synthèse des besoins prévisibles  Mission complémentaire: participer à la diffusion de ressources (20%) -après échange lors des réunions de l'équipe et validation par l'IEN ASH, recueillir les documents à valoriser -prévoir leur diffusion , site départemental, newsletter départementale, etc.)actualiser les documents sur le site départemental
Compétences / expérience / qualifications requises	-Expérience de la scolarisation des élèves en situation de handicap, certification CAPPEI ou CAPASH appréciée -Connaissance du système éducatifSens du contact, du dialogue avec les partenaires, -Aptitudes à prendre du recul, -Capacité à rédiger des courriers
Quotité	mi-temps (sur la base d'un temps plein à 1607h annuelles)